

M. LÉGÈRE: C'est pourquoi j'ai posé la question. Je prendrai Yarmouth pour exemple. On y trouve cinq ou six négociants qui déchargent le poisson en même temps. Les inspecteurs de poisson frais se trouveront-ils dans les cinq différents endroits?

M. CLARK: C'est là le problème que nous tâchons de résoudre: fournir le service requis avec un personnel suffisant.

M. LÉGÈRE: Cela veut-il dire que les inspecteurs devront demeurer exactement dans l'établissement pendant la transformation du poisson?

M. CLARK: A peu près. Nous tentons de former nos fonctionnaires de telle sorte qu'ils puissent inspecter les produits du poisson de tous genres, et non pas pour en faire uniquement des spécialistes de l'un ou de l'autre.

Monsieur le président, je crois qu'il y a une partie de la question de M. Robichaud à laquelle je n'ai pas répondu. Pardon. Je crois qu'il s'est enquis de l'inspection dans la province de Québec. Jusqu'à présent, en vertu d'un accord conclu il y a de nombreuses années, c'était l'administration provinciale qui effectuait l'inspection dans le Québec. Naturellement, il s'agit d'une loi fédérale. Jusqu'à présent, c'était les fonctionnaires des pêches de la province qui faisaient l'inspection. Mais, tout récemment, un accord est intervenu entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, aux termes duquel nous, sur le plan fédéral, assumons maintenant l'inspection dans la province de Québec, cette inspection devant être faite par les fonctionnaires fédéraux.

M. MCQUILLAN: Monsieur le président, j'aimerais pour l'instant poser une question qui se rapporte à la conservation. Au sujet de l'île de Vancouver, on a rapporté dans les journaux de Vancouver que le ministère des Pêcheries trouvait que quelque chose devait être fait pour rétablir rapidement la montée du saumon dans la rivière Puntledge.

Pouvez-vous nous donner des indications sur ce qu'on projette et sur la nature des obstacles qui s'y opposent?

M. CLARK: Je ne crois pas qu'il y ait d'obstacles particuliers. Nous sommes à étudier intensément le projet de la rivière Puntledge.

M. MCQUILLAN: Mais les journaux indiquaient qu'il y avait conflit entre la Commission d'énergie de la Colombie-Britannique et le ministère des Pêcheries relativement au partage des dépenses.

M. CLARK: Monsieur le président, des entretiens se poursuivent continuellement, au niveau technique, entre les sociétés d'énergie et nos propres fonctionnaires en Colombie-Britannique, et, jusqu'ici, nous avons assez bien réussi à élaborer des dispositions mutuellement satisfaisantes. Je ne vois aucune raison pour qu'il n'en soit pas ainsi cette fois encore.

M. MCQUILLAN: Je crois savoir qu'il y avait certaines divergences au sujet du rétablissement de la montée. Pouvez-vous nous donner une idée du moment où le projet sera mis en exécution?

M. CLARK: Je pense que le projet fait partie de notre programme de cette année.

M. CARTER: A-t-on songé à employer le *Cygnus* comme navire de sauvetage de la garde côtière lorsqu'il sera désarmé? Serait-il approprié à cette fin?

M. CLARK: Monsieur le président, cette question est assez complexe et je ne puis qu'exprimer un avis strictement personnel. Nous remplaçons le *Cygnus* actuel parce qu'il est maintenant assez vieux et que les plaques d'acier en sont assez minces, et, c'est mon opinion personnelle, je ne pense pas qu'il conviendrait au travail de la garde côtière.

M. HOWARD: Monsieur le président, j'aimerais soulever une question qui se rapporte à la patrouille des pêches et aux patrouilleurs. Le sujet est compris quelque part dans les services mobiles, j'imagine?